

Agenda mondial de santé de la JICA

Stratégie sectorielle pour la protection financière en matière de santé

vers une société où les coûts des soins de santé sont financés de manière équitable afin que les personnes pauvres et vulnérables puissent bénéficier de services de santé de qualité sans difficultés financières



[Photo:SEN-CSU]



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



La stratégie pour la protection financière en matière de santé vise à contribuer à la réalisation de quatre objectifs clés du développement durable (ODD) dans le cadre du programme global des ODD.

Qu'est-ce l'Agenda mondial de la JICA et stratégie sectorielle pour la protection financière en matière de santé ?

L'**agenda mondial de la JICA (AMJ)** est un ensemble de stratégies de coopération pour les enjeux mondiaux, composé de 20 domaines thématiques, dont la santé, afin de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.

L'**AMJ pour la santé** vise à contribuer à la réalisation de la couverture sanitaire universelle (CSU), qui garantit à chacun l'accès aux services de santé dont il a besoin sans difficultés financières – même en cas d'urgence de santé publique. Pour atteindre la CSU, deux piliers essentiels sont nécessaires : élargir l'accès aux services de santé, en particulier pour les populations pauvres et vulnérables, et renforcer les systèmes de financement de la santé et de protection financière.

La **Stratégie sectorielle sur la protection financière en matière de santé** se concentre sur le deuxième pilier – le renforcement des systèmes de financement de la santé et de protection financière – afin de garantir que personne, y compris les pauvres et les vulnérables, ne subisse de difficultés financières lorsqu'il accède aux services de santé. Cette stratégie contribue à la réalisation de la CSU en renforçant les systèmes de santé. Elle repose sur le cadre internationalement reconnu des trois fonctions essentielles du financement de la santé : la mobilisation des ressources, la mise en commun des recettes et l'achat de services, ainsi que le renforcement de la gouvernance comme fondement de ces trois fonctions. La stratégie présente des scénarios d'amélioration pour chaque fonction afin de favoriser des changements significatifs.

Trois fonctions clés du financement de la santé pour atteindre la CSU

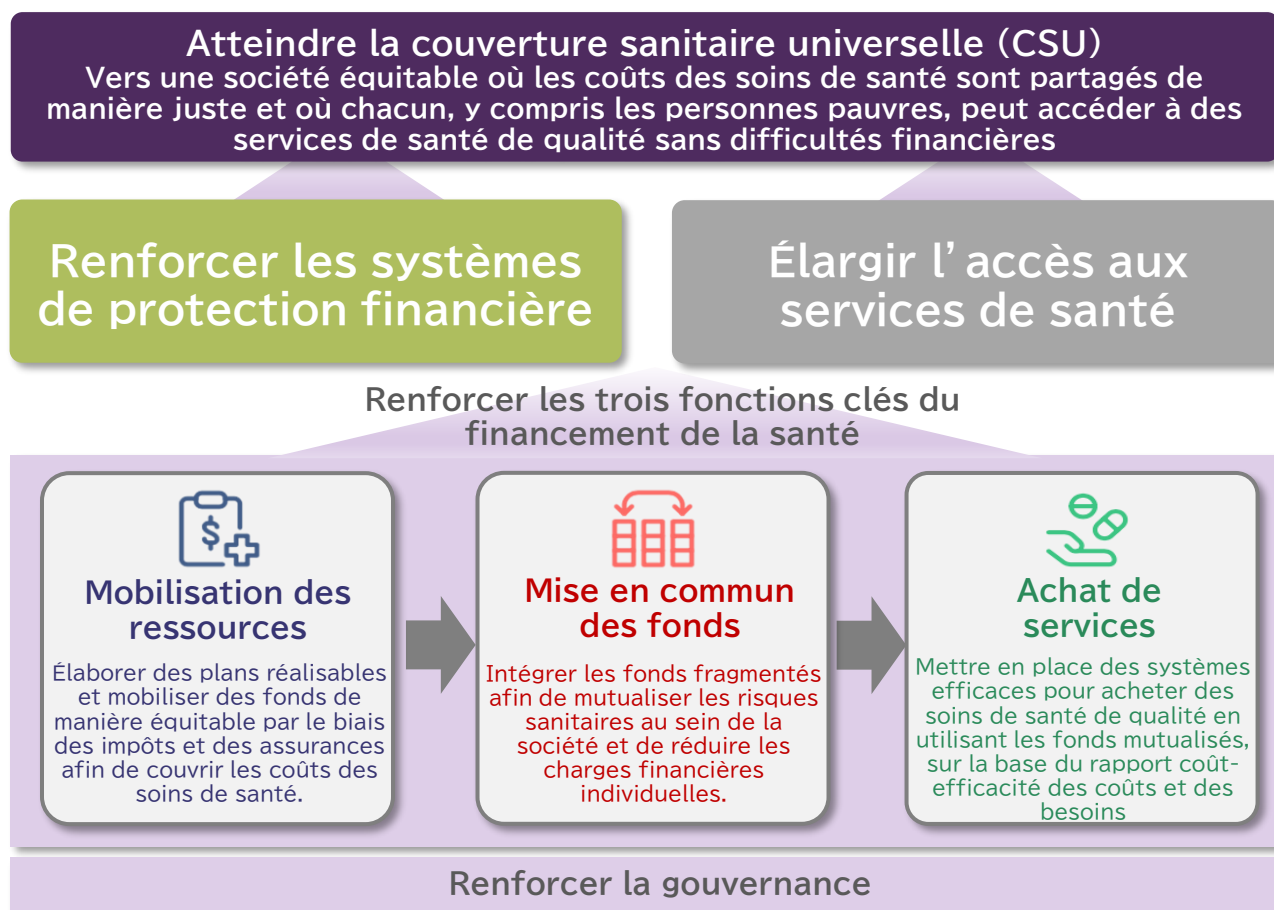
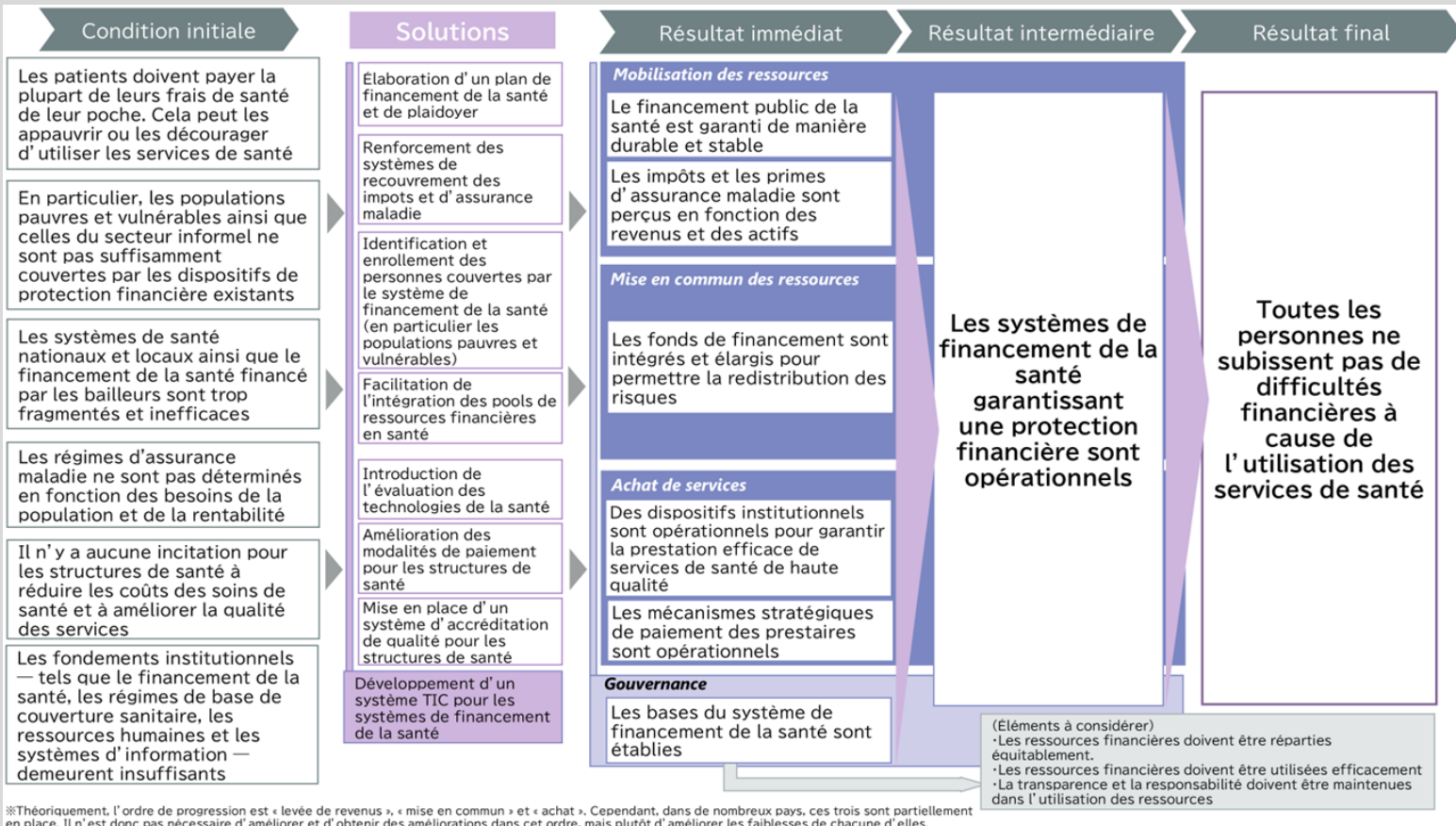


Diagramme conceptuel du scénario du secteur



Solutions et résultats de la JICA

Solutions pour renforcer les fonctions de financement de la santé

Mobilisation des ressources

Pour remédier aux insuffisances du financement public de la santé, nous apportons un appui à l'élaboration de plans de financement à moyen et long terme par le biais de prêts d'appui aux politiques de développement, ainsi qu'une assistance pour la mise en place de dispositifs d'exonération fiscale et de subventions pour les primes d'assurance destinées aux populations défavorisées, accompagnée de compensations budgétaires.

Mise en commun des ressources

Pour réduire la fragmentation du financement de la santé, nous apportons un appui à l'intégration des régimes couvrant les populations formelles, informelles et défavorisées, ainsi qu'une assistance technique pour la réalisation d'enquêtes auprès des ménages et le renforcement des systèmes d'état civil, afin d'identifier les populations vulnérables.

Achat de services

Pour promouvoir l'achat stratégique, nous soutenons le développement de systèmes numériques visant à rationaliser les demandes et les contrôles, l'amélioration des processus de paiement des soins médicaux, ainsi que l'introduction et le renforcement des mécanismes d'accréditation des établissements de santé.

Gouvernance

Facilitation du dialogue politique entre les ministères de la Santé et des Finances, appui à l'élaboration de feuilles de route pour la couverture sanitaire universelle (CSU) et de politiques de financement de la santé, ainsi que renforcement des capacités organisationnelles et des compétences du personnel des agences de financement de la santé.

Aperçu des résultats

(Exercices 2013-2024)

35
pays et régions

Coopération de la JICA pour le renforcement des systèmes de financement de la santé

¥94.1
milliard

Aide financière sous forme de prêts pour le financement de la santé et la protection financière (5 pays, 7 projets)

15
projets

Coopération technique pour renforcer la mise en œuvre des systèmes de protection financière (environ ¥7.4 milliards)

287
participants

Fonctionnaires et professionnels de la santé formés aux systèmes de protection financière et à la CSU



Un expert japonais conseillant des formateurs lors d'une formation à l'accréditation des établissements (Soudan)



Personnel hospitalier thaïlandais apportant des conseils au personnel lao lors d'une formation (Thaïlande)

Exemples d'initiatives

1 | Sénégal : Renforcement de la capacité de mise en œuvre des systèmes d'assurance maladie pour protéger les pauvres

Depuis 2013, le Sénégal met en œuvre des politiques et des programmes visant à atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU). Pour accompagner ces efforts, la JICA propose un prêt d'appui aux politiques de développement (DPL) ainsi que des projets de coopération technique destinés à renforcer les régimes d'assurance maladie communautaires pour le secteur informel et à soutenir des programmes de gratuité des soins pour les groupes vulnérables, notamment les personnes défavorisées, les nourrissons et les femmes enceintes.

Grâce au DPL, la JICA apporte un appui au niveau des politiques, incluant une aide financière pour les primes subventionnées en faveur des populations défavorisées et l'élaboration de stratégies de financement de la santé. Les projets de coopération technique visent à renforcer les capacités organisationnelles par la formation et la fourniture d'équipements, ainsi qu'à améliorer les capacités de suivi des agences chargées de la mise en œuvre de l'assurance santé et des prestataires de soins dans les régions ciblées. Ces actions contribuent à renforcer la capacité de mise en œuvre des systèmes d'assurance santé communautaires à tous les niveaux.



Une formation de renforcement des capacités pour le personnel de l'unité d'assurance santé du département



Suivi et évaluation de l'utilisation des outils comptables



Campagne promotionnelle d'inscription et de collecte de primes à l'UHS



L'équipe de gestion qualité de l'hôpital discute des affiches sur la sécurité des patients

2 | Égypte : soutenir l'expansion de l'assurance maladie universelle par de multiples approches

L'Égypte a adopté en 2018 la loi sur l'assurance maladie universelle (UHI). Auparavant, l'assurance santé publique ne couvrait que certains groupes, tels que les fonctionnaires, les employés du secteur public et les étudiants. Avec le nouveau Système universel d'assurance maladie (UHIS), la couverture s'étend désormais à l'ensemble des citoyens grâce à un déploiement progressif dans six régions du pays.

Pour accompagner cette réforme, la JICA apporte un appui sous forme d'assistance financière via un prêt d'appui aux politiques de développement (DPL) et de coopération technique visant à renforcer l'Autorité de l'UHI et à améliorer la qualité des services hospitaliers, créant ainsi des effets synergiques. Concrètement, la JICA a fourni un appui financier pour les subventions aux primes d'assurance santé destinées aux ménages à faibles revenus, le développement des infrastructures médicales et la mise en place de systèmes de facturation et de gestion pharmaceutique. L'assistance technique contribue également à promouvoir l'inscription au UHIS par des campagnes de sensibilisation, à renforcer la capacité de collecte des primes et à accompagner les établissements médicaux dans l'obtention d'une accréditation qualité. La JICA collabore étroitement avec des partenaires tels que la Banque Mondiale (BM), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin de garantir une mise en œuvre efficace et une consolidation durable du UHIS.

Partenariats pour la co-création : Combiner les forces pour un impact plus grand

Le renforcement des systèmes d'assurance maladie requiert une approche multidimensionnelle, incluant un soutien financier, l'élaboration de politiques et de cadres juridiques, le développement des capacités organisationnelles des agences de mise en œuvre et des prestataires de soins, la formation du personnel, la sensibilisation des bénéficiaires et la promotion de l'adhésion, ainsi que la transformation numérique.

En s'appuyant sur son expertise dans la promotion de l'adhésion et le soutien à la collecte des primes pour le secteur informel, la JICA collabore avec d'autres agences internationales d'aide et des gouvernements partenaires afin de favoriser un développement global des systèmes. En Égypte, les campagnes d'adhésion ciblant le secteur informel ont été intégrées aux activités des autres partenaires, et les directives relatives à la gestion des inscriptions et aux procédures de facturation médicale, élaborées grâce à la coopération technique de la JICA, ont contribué au respect des conditions de prêt fixées par ces partenaires. Ces efforts ont généré des effets synergiques en combinant les atouts de la JICA avec les ressources de ses partenaires.

